



# SANTÉ





# 1.Émergence

On observe

On choisit

On décrit

**Objectifs:**

*Faire émerger les représentations, les comparer.  
Favoriser l'expression, l'échange, la discussion.*

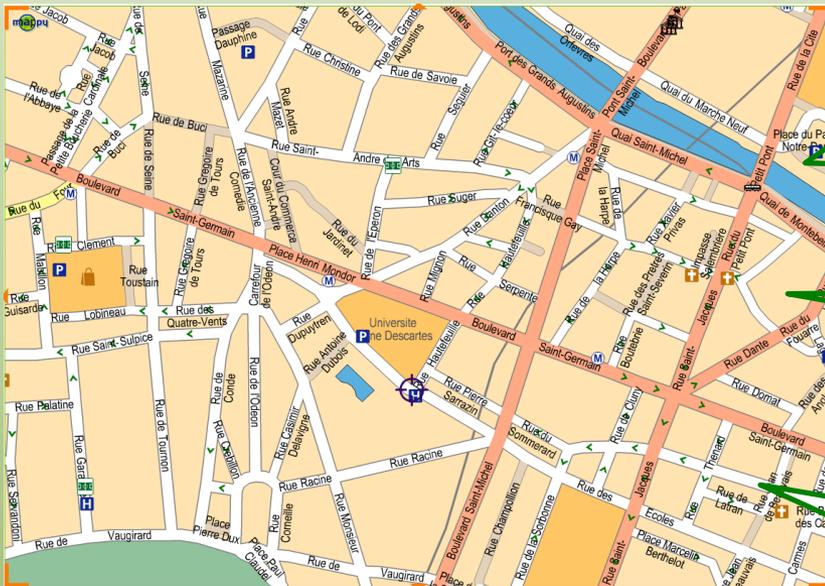


Bon pour la santé?  
Mauvais pour la santé

## 2. L'organisation des soins de santé

### **Objectifs:**

Acquérir une vue d'ensemble sur l'organisation des soins de santé.  
Informé sur le fonctionnement des soins de santé et de la mutuelle.  
Connaître les ressources de son quartier.



Quelles sont les ressources santé dans mon quartier?

Et la maison médicale ? Quel est le n° de téléphone ? A quelle heure sont les consultations ? Quelles sont les spécialités ?

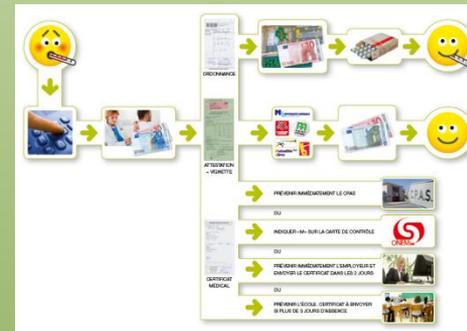
Et la pharmacie de garde, comment je la trouve ?

# Construisons le parcours

# depuis que je suis malade



# jusqu'à ma guérison



### 3. A quoi sert une mutuelle?

**Objectifs:**

Identifier le rôle d'une mutuelle.  
Prendre connaissance des différentes mutuelles.

A quelle mutuelle je suis?

Qu'est-ce que j'en sais?



Quels avantages et pour qui?

# 4. Enfant(s) – parent(s)

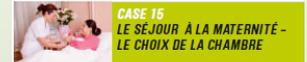
## Objectifs:

Donner des informations sur :

- > le suivi médical de la future maman et de l'enfant ;
- > les congés de maternité, paternité et parentaux ;
- > différentes démarches administratives.



Un jeu de l'oie  
pour aborder le thème  
de la parentalité



Dans la plupart des cas, les enfants naissent à l'hôpital, mais certains parents préfèrent que leur enfant vienne au monde dans une maison de naissance ou encore à domicile (dans ces deux cas, la mère est assistée par une sage-femme). Dès l'entrée à l'hôpital, on demande à la maman de choisir entre une chambre individuelle ou une chambre commune.

### Quelle différence y a-t-il entre les deux ?

- > **Dans une chambre individuelle**, la maman est seule avec son bébé. Ceci est plus confortable, mais implique des frais supplémentaires. En effet, les honoraires des médecins et certains soins seront calculés différemment. Tout ceci peut donner lieu à une facture élevée. Afin d'éviter les mauvaises surprises, il est utile de se renseigner auprès de sa mutuelle pour savoir ce qui sera remboursé ou non.
- > **Dans une chambre commune ou à 2 lits**, plusieurs patientes sont ensemble et chacune est accompagnée de son bébé (sauf si l'état de santé de la mère ou celui du bébé ne le permet pas). Les visiteurs sont pris de respecter les horaires de visite fixés par l'hôpital.



BIENVENUE EN BELGIQUE

**SANTÉ**

4. ENFANT(S) – PARENT(S)

LE SEJOUR A LA MATERNITE – LE CHOIX DE LA CHAMBRE - CASE 16

Quelle différence y a-t-il entre une chambre individuelle et une chambre commune ou à 2 lits ?

